

VILLE D'ESBLY
DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE



CANTON DE SERRIS
Arrondissement de Torcy
77450

EXTRAIT du Registre des Décisions du Maire

N° 2024.05

OBJET : COMMANDE PUBLIQUE – PRESTATAIRES POUR LA FÊTE DU PRINTEMPS 2024

-oOo-

Le Maire de la Ville d'ESBLY,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et L. 2122-23 ;

VU le Code de la Commande Publique et notamment son article R.2122-8 ;

VU la délibération n°19/05-2020 du 24 mai 2020 , la délibération N°46/09-2020 du 28 septembre 2020 et complétée par la délibération N°82/12-2023 du 13 décembre 2023 portant sur les délégations d'attributions et de pouvoirs du Conseil municipal au Maire, dans le cadre de l'article L.2122-22 du CGCT,

DÉCIDE

De signer les devis avec les prestataires suivants, pour la fête du printemps le 23 mars 2024 :

Fournisseur / prestataire	Prestation	Montant TTC
Association ART LEVANT 27, rue Camille Mouquet 94220 Charenton Siret : 51030689700016	Déambulation de tambours japonais, musique et danse folklorique traditionnelles, danse du dragon.	2400.00 euros (TVA non applicable)
AIR2JEUX 2 allée des frères Montgolfier 77183 Croissy Beaubourg Siret : 44811800000091	Jeux de Sumos adultes et enfants	615.46 euros
Association VAL D'EUROPE JAPON 5 rue Henry Bertrand 77450 Esbly Siret : 80400654200026	Animation en salle autour des arts japonais (calligraphie, cérémonie du thé, origami et conférence Manga)	150.00 euros (TVA non applicable)
Association NEKOMIX 4 place Royale 78000 Versailles Siret : 50864388900027	Atelier initiation manga et animation portrait manga	680.00 euros (TVA non applicable)

Fait à Esbly, le 30 janvier 2024.

Le Maire,
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte, compte-tenu de sa transmission

en Sous-Préfecture le : **01 FEV. 2024**

de sa publication et sa mise en ligne
le : **01 FEV. 2024**



Le Maire

Ghislain DELVAUX

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de son affichage ou notification et de sa transmission au représentant de l'Etat.

MAIRIE : 7, rue Victor Hugo – CS 90184 – 77450 ESBLY - ☎ 01.64.63.44.00

e-mail : ville.esbly@mairie-esbly.fr

Envoyé en préfecture le 01/02/2024

Reçu en préfecture le 01/02/2024

Publié le



ID : 077-217701713-20240130-2024_05_DEC-DE